



Sarah Mauduit, Xavier Gocko

Département de médecine générale,
Faculté de médecine de Saint-Etienne

saramaud@hotmail.fr

exercer 2024;200:78-84.

Controverses, lois et codes de bioéthique à travers l'histoire

Controversies, laws, and bioethics through history

Annexe 2 - Le serment de Genève

« En qualité de membre de la profession médicale, je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de l'humanité ;
Je considérerai la santé et le bien-être de mon patient comme ma priorité ;
Je respecterai l'autonomie et la dignité de mon patient ;
Je veillerai au plus grand respect de la vie humaine ;
Je ne permettrai pas que des considérations d'âge, de maladie ou d'infirmité, de croyance, d'origine ethnique, de genre, de nationalité, d'affiliation politique, de race, d'orientation sexuelle, de statut social ou tout autre facteur s'interpose entre mon devoir et mon patient ;
Je respecterai les secrets qui me seront confiés, même après la mort de mon patient ;
J'exercerai ma profession avec conscience et dignité, dans le respect des bonnes pratiques médicales ;
Je perpétuerai l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale ;
Je témoignerai à mes professeurs, à mes collègues et à mes étudiants le respect et la reconnaissance qui leur sont dus ;
Je partagerai mes connaissances médicales au bénéfice du patient et pour les progrès des soins de santé ;
Je veillerai à ma propre santé, à mon bien-être et au maintien de ma formation afin de prodiguer des soins irréprochables ;
Je n'utiliserai pas mes connaissances médicales pour enfreindre les droits humains et les libertés civiques, même sous la contrainte ;
Je fais ces promesses sur mon honneur, solennellement, librement.